

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DU DOUBS
 CANTON : BAVANS
 COMMUNE : BAVANS (25550)
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

N° 06/2021

Nos réf. : SR/HT/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 04/03/2021

Reçu en préfecture le 04/03/2021

Affiché le

ID : 025-212500482-20210203-2021DELIB06-DE



DATE DE CONVOCATION : 25/01/2021	L'an deux mil vingt et un le trois février à dix-huit heures trente,
DATE D'AFFICHAGE : 03/02/2021	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Sophie RADREAU, Maire
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 22 Votants : 25 Ayant donné procuration : 3 Absent excusé : 0 Absents : 2 Exclu : 0</i>	<p><i>Étaient présents :</i> RADREAU Sophie, LOUYS Jean-Pierre, MARTINO Jean-Luc, HERGAS Jasmine, LORDIER Patrick, EMONIN Ghislaine, CONTET Jean-Pierre, PETRUZZELLI Alicia, GATSCHINE Jean, VEDRINE Sandrine, ARNAUTOVIC Meho, MANGE Mylène, URAS Michaël, ROY Brigitte, POIVEY Jean-Pierre, ISSLER Agnès, REBOUH Mehdi, TRAVERSIER Agnès, DURY Bernard, ATAR Nathalie, FRANÇOIS Claudine, PLANÇON Aurélie.</p> <p><i>Étaient représentés :</i> BUSSON Christine, DEVAUX Cloé, BEDEZ Christian.</p> <p><i>Procurations données :</i> BUSSON Christine a donné procuration à LOUYS Jean-Pierre, DEVAUX Cloé a donné procuration à RADREAU Sophie, BEDEZ Christian a donné procuration à DURY Bernard.</p>
OBJET : <i>Acquisition de mobilier et d'une autolaveuse (nouveau bâtiment dédié aux temps périscolaires et d'accueil loisirs) – Demande d'aides financières</i>	<i>Absents :</i> LAFRANCE Christian, WETZEL Brigitte.
RÉSULTAT DU VOTE : - Pour : 25 - Contre : 0 - Abstention : 0	Ghislaine EMONIN est nommée secrétaire de séance.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est envisagé l'acquisition du mobilier nécessaire aux salles de restauration et d'activités du nouveau bâtiment dédié aux temps périscolaires et d'accueil loisirs 6-12 ans, ainsi que d'une autolaveuse destinée à l'entretien de ces locaux, dont le montant prévisionnel s'élève à 15 000.00 € HT.

Le plan de financement envisagé est le suivant :


- Fonds libres :	4 500.00 €
- État DETR :	4 500.00 €
- Département :	2 250.00 €
- Région :	2 250.00 €
- CAF :	1 500.00 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, et en avoir délibéré, par 25 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION :

- 1) **S'ENGAGE** à acquérir le mobilier et l'autolaveuse ;
- 2) **SOLLICITE** l'aide financière des partenaires susnommés ;
- 3) **DEMANDE** l'autorisation de passer commande avant l'intervention de la décision attributive de subvention ;
- 4) **S'ENGAGE** à passer commande dans un délai de deux ans à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention.

Fait et délibéré à Bavans, le 03/02/2021
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme

Le Maire,
Sophie RADREAU

Envoyé en préfecture le 04/03/2021
Reçu en préfecture le 04/03/2021
Affiché le 
ID : 025-212500482-20210203-2021DELIB06-DE

